



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

- **DATE DE CONVOCATION** : 12/10/2021
- **Nombre de conseillers en exercice** : 11

Présents : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, LEYMARIE Anne-Marie, RIGAL Philippe, DELCROS Alain, FREZABEU Philippe, RESSES Patricia, SOULAYRES Mathieu, COUDERC Véronique.

Absents : SERIS Daniel

Secrétaire de séance : GASTAL Gwladys.

- ❖ Approbation du procès-verbal du 07/09/2021.

Après ouverture de la séance par Monsieur le Maire, Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité, et nous passons à l'ordre du jour.

1° délibération

Objet : D.M N°1 – COMMUNE - OPERATION N°78 - CREATION AUVENT SALLE DES FÊTES - ESPACE BAR TRAITEUR ET WC PUBLICS.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2181	78	CREATION AUVENT SALLE DES FÊTES - ESPACE BAR TRAITEUR ET WC PUBLICS	261

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	21532	64	RESEAU D'ASSAINISSEMENT	-261

**DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC**

2ème délibération

Objet : D.M N°3 – COMMUNE - OPERATION N°74 – BATIMENTS LOCATIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2181	74	BATIMENTS LOCATIFS	1 337

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	21532	64	RESEAU D'ASSAINISSEMENT	-1 337

3ème délibération

Objet : ACQUISITION TERRAIN CENTRE BOURG.

Mr le maire expose à l'assemblée, qu'une parcelle située, au lieu-dit « Camp de Jacques », cadastrée section B n° 297, d'une superficie de 2 650 m² est proposée à la vente. La négociation s'est arrêtée à la somme de 50 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

CONSIDERANT l'emplacement du terrain en plein centre du bourg,

CONSIDERANT que l'achat de ce terrain permettrait à la commune de maîtriser les projets d'aménagements du bourg, dans la perspective de densification future du secteur,

- **APPROUVE** l'acquisition du terrain,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle cadastrée section B n° 297, d'une superficie de 2 650 m², pour un prix de 50 000 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à son parfait aboutissement.

QUESTIONS DIVERSES

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 :

Budget commune :

Dans les projets d'investissements pour l'année 2022 l'assemblée réfléchit sur l'engazonnement du cimetière, l'installation de paratonnerre sur les églises, l'achat de nouvelles tables pour la salle des fêtes et souhaite continuer l'opération N°84 « Abords salle des fêtes/espace arboré débutée en 2021.

Budget service de l'eau

Pour les investissements 2022 l'assemblée souhaite faire le renouvellement des réseaux potable, route de Cels, et en profitera pour faire l'enfouissement des réseaux électriques téléphoniques (budget commune).

Pour le financer, vu l'estimation de 310 000 €, il est nécessaire de faire un prêt bancaire. Les élus souhaitent demander une analyse prospective au comptable public.

Le réseau de l'eau est actuellement doté de 5 compteurs d'antenne qui détectent les fuites. Nous nous interrogeons sur l'opportunité de faire passer une caméra dans les conduites d'eau.

Réflexion sur le bienfondé d'une crèche à Parnac :

Une analyse sur l'installation d'une micro-crèche en 2017 par la CCVLV, s'avère trop couteux. Le besoin est présent sur le territoire. Nous ne disposons pour l'instant que d'une crèche à Prayssac et d'une M.AM à Sauzet.

Mr Molinie et Mr Laporte de la C.C.V.L.V vont faire une étude sur la possibilité de créer une M.A.M (Maison d'Assistants Maternelles) à Parnac.

La commune louera les locaux aux assistantes maternelles. Un problème risque de se poser sur la mise à disposition des locaux de l'ancienne école, déjà occupé par le pôle ados de la CCVLV et des associations de la commune.

TRAVAUX Cimetières/ Eglises

Depuis l'arrêt de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les cimetières, la repousse incessante des mauvaises herbes mobilise beaucoup le temps de travail de l'agent malgré le désherbage thermique et le binage des allées.

L'assemblée étudie la possibilité d'engazonner les allées afin de faciliter l'entretien et d'installer une structure alvéolaire permettant de stabiliser le sol pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC

Mise en valeur du village

Le travail sur le cahier des charges concernant l'opération sur la mise en valeur du village commencé avec l'appui du C.A.U.E est à compléter et nous pourrons rechercher un maître d'œuvre.

VOIE VERTE

Le tracé de la voie verte en haut de la cote de Badaillac a été modifié afin de sécuriser la traversée de la D8 qui se trouve actuellement en plein virage.

Pour cela l'acquisition d'une partie d'une vigne est nécessaire. Trois rangées de vignes devront être arrachées.

Contrat Accompagnement Emploi (C.A.E)

Mr le maire propose aux membres du Conseil, le recours à un contrat CAE de 20 h pour aider l'agent technique dans ses différentes tâches.

Ce contrat est financé à 90 % par l'état.

Le conseil approuve à l'unanimité le recours à un C.A.E de 20h.

Lors de l'intervention d'un artisan pour effectuer du broyage a la combe du Tic, une barre de fer s'est glissée dans des branches endommageant les couteaux du broyeur.

La prestation a été annulé et la commune prend en charge la réparation du broyeur qui s'élève à 601.44 €.

Location salle des fêtes

Mr le maire propose de revoir les tarifs pour les entreprises de la commune. Le conseil décide de maintenir les tarifs actuels qui sont identiques pour les entreprises communales et extérieures.

Il a été décidé que l'agent technique ne livrera plus les tables et les chaises aux particuliers.

Mr BOMPA doit regarder les tarifs pour l'achat de nouvelles tables pour la salle des fêtes.

Mr BOMPA rapporte la demande de 2 administrés habitant au lieudit Caunezil qui seraient intéressés par l'achat d'un ancien chemin municipal, traversant leurs terrains respectifs. Une conduite du réseau d'eau passe par ce chemin. Il faut s'assurer que l'accès puissent être conservé.

Fin de séance : 20h45

Mme GASTAL Gwladys,
1ère adjointe,
Secrétaire de séance,

Mr. GASTAL Marc,
Maire,